

Courrier Fédéral

Bulletin d'information du Secrétariat de la fnic-cgt

CONFERENCE des Jeunes
Industries chimiques CGT
16 au 18 juin 2010
La Gaillarde / Les ISSAMBRES

496 du 10 mars 2011

COMPTE RENDU DES TRAVAUX CONFERENCE JEUNES 2010

- EDITO P. 3
- OUVERTURE DE LA CONFERENCE JEUNES PAR LE SECRETAIRE
FEDERAL CHARGE DES JEUNES - YVES PEYRARD P. 4 à 6
- THEME 1 : PLACE DES JEUNES DANS LA SOCIETE P. 7
 - Les jeunes, la crise et la mondialisation.
 - Le devenir industriel.
 - Les jeunes face aux réformes.
- THEME 2 : LES PROBLEMATIQUES DES JEUNES P. 8 à 15
 - Emancipation et logement.
 - Conditions de travail, santé et précarité, chômage.
 - Salaires et reconnaissance des diplômés.
 - Retraites.
 - Revendications FNIC—CGT.
- THEME 3 : PLACE DES JEUNES DANS LES SYNDICATS P. 16 à 19
 - Nouveaux syndiqués et leur accueil.
 - Formation syndicale et militantisme.
 - Prise de fonction et pouvoir de décider.
 - Collectif Jeunes.
 - Présence et implication des jeunes dans les structures et les organisations.
 - Un jeune formé est un militant actif (stage formation niveau 2—20 au 24 juin 2011)

Imprimé par nos soins :
FNIC-CGT
263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.48.18.80.36
Fax. 01.48.18.80.35
<http://www.fnic.cgt.fr>
e-mail : fnic@cgt.fr
Directeur de Publication :
Carlos MOREIRA
ISSN : 0240 9259
N°CPPAP : 0313 S 06415
Mensuel : 2,74 €

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT



Chimie . Pharmacie (Industrie. Répartition. Droguerie. Officines. Lam.) . Pétrole . Caoutchouc . Plasturgie .
Navigation de Plaisance . Instruments à écrire . Négoce et prestations de service médico-techniques.

CONFERENCE des Jeunes
des Industries chimiques CGT
16 au 18 juin 2010
La Gaillarde / Les ISSAMBRES



COMPTE RENDU DES TRAVAUX

**1. PLACE DES JEUNES
DANS LA SOCIÉTÉ
ET L'ENTREPRISE.**

**2. LES PROBLÉMATIQUES
DES JEUNES.**

**3. PLACE DES JEUNES
DANS LES SYNDICATS.**



Edito

Après débat au sein du Collectif Fédéral Jeunes sur les thèmes de la forte proportion que représentent les jeunes dans l'effectif salarié de nos industries et au regard du faible taux de syndicalisation dans cette population, il était donc important et urgent de leur apporter des réponses.

Il nous semblait évident que la meilleure réponse à leur apporter était celle d'un jeune, lui-même, confronté aux mêmes problèmes comme celui de :

- *L'émancipation,*
- *Le logement,*
- *Les conditions de travail,*
- *La santé,*
- *La précarité,*
- *Le chômage,*
- *Les Salaires,*
- *La reconnaissance des diplômés,*
- *Les retraites,*
- *La place des jeunes dans le syndicat.*

C'est pour cela que le collectif fédéral jeunes de la FNIC-CGT, en tant qu'outil de la fédération au service des syndicats avait décidé d'organiser une conférence jeunes les 16,17 et 18 juin 2010 aux Issambres afin de réunir une centaine de jeunes de nos industries pour qu'ils puissent débattre et apporter leur réflexion sur ces sujets, les autres problèmes qu'ils peuvent avoir et sur leur place dans le mouvement syndical.

Ceci, également afin de préparer notre 38^{ème} Congrès Fédéral durant lequel ces questions devront avoir toute leur place mais également de faire le bilan des années d'activité passées et de fixer les axes de travail qui permettront de répondre aux besoins des syndicats.

Afin d'avoir une belle conférence, le collectif avait longuement travaillé sur l'élaboration d'un document préparatoire afin d'amener le dialogue dans les syndicats sur les thèmes abordés pendant la confé-

rence. Il a choisi un cadre idéal apportant toute l'organisation nécessaire aussi bien pour l'accueil des conférenciers que pour le déroulement des débats.

Et pourtant, malgré tout cela, le climat avait décidé de mettre en péril notre conférence puisque la conférence devait débiter le matin qui a suivi le sinistre dans le Var et même certains camarades sont arrivés pendant le déluge. Et c'est donc dans un paysage sinistré que de nombreux camarades sont arrivés au petit matin, avec une pensée pour les victimes de ces intempéries.

Mais, une fois de plus, les jeunes ont encore montré leur détermination, leur motivation et leur pouvoir d'adaptation, ils ont su se réunir à Fréjus et s'organiser au mieux pour arriver au plus tôt aux Issambres malgré les routes fermées suite aux nombreux dégâts de la nuit précédente. Une fois sur place, ils ont su aussi s'adapter aux problèmes techniques : pas d'eau potable, pas d'électricité.

Malgré tout cela, ils sont restés motivés et ils ont démarré la conférence avec conviction et débattu sur le premier thème, même tellement motivés qu'à l'annonce de la fin de la première journée, malgré la fatigue du trajet et les conditions, ils voulaient continuer à débattre.....



OUVERTURE DE LA CONFERENCE PAR LE SECRETAIRE FEDERAL EN CHARGE DES JEUNES - Yves PEYRARD.

Bienvenue à tous à notre conférence des jeunes de la Fédération Nationale des Industries Chimiques.



Je voudrai d'abord remercier tous les jeunes qui se sont investis dans la préparation de cette Conférence, et je demanderai donc à Thomas MORELLO, Romain DIAZ, Romain LEMAITRE, Jérôme DAINAUT, Nicolas VINCENT de me rejoindre et vous demande de les applaudir car sans eux, cette Conférence de jeunes n'aurait pas pu se tenir. Je n'oublie pas non plus Arnaud NOTTER et Olivier DEBEVE qui pour diverses raisons professionnelles ou familiales ne peuvent être présents.

Je ne développerai pas les thèmes dont nous allons débattre sur ces 3 jours : débats qui seront fructueux pour l'avenir des jeunes et leur place dans la société et dans nos structures, notamment dans le Collectif Fédéral Jeunes de la FNIC CGT.

Cette Conférence de jeunes se veut être une étape dans la construction et la préparation de notre 38^{ème} Congrès Fédéral. Elle se situe à un moment où les forces du capital remettent en question l'avenir de nos retraites et du système par répartition issue du Conseil National de la Résistance.

La violence dans les propos et actes des tenants du pouvoir et de la patronne du MEDEF sur la remise en cause de la retraite à 60 ans me fait penser qu'il est important de commencer mon intervention par un petit retour sur l'histoire.

De la révolution de 1789 en passant par

les moments pénibles des deux guerres où un nombre important de nos militants étaient interdits de se réunir, de distribuer des tracts, la jeunesse déjà à cette époque était la cible privilégiée du grand capital et du pouvoir, parce qu'elle osait résister.

Beaucoup de nos camarades jeunes y laissèrent leurs vies parce qu'ils ne voulaient pas subir, refusaient le fatalisme et combattaient la haine et

l'impérialisme, le fascisme. Ils voulaient vivre dans un pays libre, démocratique et ne pas être sous la coupe d'une dictature et que seul le peuple puisse décider de l'avenir de son pays.

Ils organisaient donc la résistance dans notre pays. Pour ne prendre qu'un exemple, Le 22 octobre 1941, 48 détenus âgés de 20 à 30 ans furent fusillés à Nantes dont 27 étaient internés à CHATEAUBRIANT : **Guy MOQUET et Jean POULMARC'H en faisaient partie.**

Pourquoi faire référence à ce passé si douloureux : simplement pour vous dire, camarades, que la jeunesse de notre pays comme en Europe ou dans le monde, a toujours été de celles qui ont résisté au péril de leurs vies.

Alors pourquoi n'arrivons-nous pas à convaincre plus les jeunes d'aujourd'hui alors que les conditions sont moins difficiles qu'avant ? Est-ce, parce que les jeunes vivent encore plus mal cette situation, qu'ils ne voient aucune issue ? Le fatalisme aurait-il pris le dessus ? Sans répondre, les jeunes sont désarmés.

La mémoire de notre histoire doit être toujours présente dans notre vie de militant : c'est souvent cela qui nous permet de vivre debout, de nous exprimer, d'échanger et de lutter.

Le présent se nourrit de l'histoire. Guy MOQUET disait avant d'être assassiné

« Vous qui restez : soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir ». Le CFJ a tenu en 2008 à honorer cette mémoire à CHATEAUBRIANT par la présence de jeunes des industries chimiques.

Alors, après ce bref préambule, faisons la relation avec ce qui se passe aujourd'hui en France et dans le monde. L'actualité est cruelle, le peuple palestinien est privé de toute aide humanitaire parce que le monde occidental et Israël continuent cette « guerre » des peuples dont l'issue est malheureusement la souffrance des plus démunis, des peuples.

L'assaut donné par les forces armées israéliennes à la flottille qui tentait de briser le blocus de Gaza a entraîné, parmi les militants, la mort d'une vingtaine de personnes et de nombreux blessés. Rien, absolument rien, ne peut justifier un tel déchaînement de violence à l'encontre de militants et de parlementaires qui apportaient aux Palestiniens de Gaza, des produits de première nécessité.

Le monde du travail constate une nouvelle fois avec consternation, la tactique de l'ONU et l'hypocrisie de l'Union Européenne.

Nous demandons que le gouvernement français et l'Union Européenne exigent des autorités israéliennes, sous peine de sanctions économiques, la fin immédiate du blocus de Gaza, et de mettre fin à l'impunité des autorités israéliennes qui méprisent totalement les principes même du droit international.

Personne ne doit rester silencieux ! Personne ne doit rester neutre ! Nous devons agir maintenant pour la justice, la sécurité et la paix, parce que nous sommes tous des Palestiniens ! Quand le monde imposera-t-il à Israël de se retirer du territoire palestinien et de reconnaître enfin ce territoire pour une paix durable ?

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT réaffirme les droits du peuple palestinien à vivre librement sur ses terres.

Ce weekend, c'est une mauvaise blague belge qui est sortie des urnes. Le NVA parti indépendantiste sort vainqueur des élections en Belgique et risque de diviser le pays : ce dont le peuple souffrirait car il s'isolerait. De plus, le NVA est proche des partis d'extrême droite et la démocratie en serait ainsi bafouée.

Le peuple grec est pris en otage car il n'est plus souverain et le monde capitaliste, les banques, la bourse et le FMI lui imposent leurs choix sur le plan économique et social.

L'Espagne, le Portugal et la France sont dans le même cas, même si certains veulent le cacher.

De réformes en réformes, le patronat en rajoute et veut casser le modèle social français unique au monde et le pouvoir politique en place, valet du capital, exécuté.

50 milliards d'économies, après le cadeau aux banques de plus de 750 milliards et l'appauvrissement des Français car ce sont bien les plus pauvres et les classes moyennes qui en font les frais : Haro sur la Santé, la Protection Sociale, l'Éducation et les Services Publics....Sarkozy ruine notre pays en offrant la richesse créée par les salariés aux requins de la finance.

Les privatisations continuent et, réduisent de manière significative les budgets de la recherche, c'est pourtant un élément clé de la richesse de notre pays.

En clair, avec la casse du Service Public, qui n'a pour unique raison d'exister que la mutualisation des moyens pour que personne ne reste sur le bord du chemin, tous les ingrédients sont là pour accélérer la crise et développer la récession économique et sociale.

De toute façon, toutes les mesures qui sont prises ne vont qu'accentuer les inégalités et les difficultés pour les salariés. Et, au nom du profit, il n'y en aura jamais assez.

C'est donc bien le système qu'il faut changer. Pour ouvrir de nouvelles perspectives, cela nécessite encore plus d'actions collectives avec un engagement plus fort de nos militants. Le 24 juin 2010 doit être une journée de grèves et manifestations plus forte que les précédentes. Nous devons faire plier le gouvernement Fillon/

Sarkozy et le MEDEF. Nous devons organiser la résistance pour garder notre système de Protection Sociale et gagner de nouveaux droits sociaux pour les salariés.

C'est l'avenir de nos droits, de nos acquis, de nos garanties collectives qui est en jeu. Le recul social, c'est aujourd'hui le projet de rallongement de l'âge du droit à la retraite (demain ce qui est visé c'est 65 ou 67 ans !).

Le congrès de la CFDT vient de le confirmer car, soyons aussi réalistes, si la CFDT ne le dit pas clairement, elle est pour ce recul puisqu'elle dit qu'il faudra cotiser plus longtemps et le PS l'approuve aussi : qu'il n'y a pas d'autres solutions, pour eux aussi.

Démystifier la durée de l'espérance de vie : Si nous sommes arrivés à augmenter l'espérance de vie des français, ce n'est pas venu tout seul. Nous avons progressé énormément par la recherche et surtout par notre lutte avec l'amélioration des conditions de travail, de nouvelles technologies et par la réduction du temps de travail.

En 1910, la CGT revendiquait déjà la retraite à 60 ans et les 40 h pour une espérance de vie, à l'époque, qui ne dépassait pas les 50 ans... Aujourd'hui 81ans pour les femmes et 78 ans pour les hommes.

Ce n'est qu'en 1970 que tous les syndicats font leurs priorités pour un départ en retraite à 60 ans à taux plein. En 1972, le gouvernement Pompidou fait passer le nombre d'annuités nécessaires pour toucher une retraite à taux plein de 30 à 37,5. Ce n'est qu'en 1982 que la retraite à 60 ans verra le jour mais avec 37,5 annuités. En 1993, le gouvernement Balladur la passera à 40 annuités de cotisations.

Le MEDEF et la droite n'auront de cesse de s'attaquer à notre système par répartition et demain l'espérance de vie des salariés diminuera à nouveau si nous ne lui imposons pas d'autres choix de société.

C'est en ce sens, que Le Collectif Fédéral Jeunes exige que les années d'études soient prises en considération pour le calcul à taux plein de la retraite à 60 ans avec le retour aux 37,5 d'annuités. La pénibilité, dont nous parlerons demain,

est de l'escroquerie dans la bouche de nos dirigeants politiques et d'entreprises : *« on verra pour un départ anticipé dû à la pénibilité que si elle est reconnue médicalement, individuellement et physiquement »*. En clair, quand nous serons tous dans un état d'usure au travail avancé et que nous ne rapporterons plus rien à la société, le Medef entend par là à la fois ne pas prévenir et donc continuer sa politique de non investissement pour la santé des salariés et ensuite ne pas réparer les dégâts qu'il a, lui, occasionné par sa politique. Tout comme, il a mis en place le stress par sa politique de désindustrialisation et de délocalisation. Car la charge de travail devient insupportable pour les salariés qui restent et occasionne : une augmentation des accidents de travail, maladies professionnelles et arrêts maladie.

La précarité aussi est un élément de frustration chez les jeunes qui les empêche de construire leur avenir.

L'enjeu que porte notre Fédération sur le devenir industriel doit être débattu dans tous nos syndicats et les jeunes doivent y prendre une part active.

Nous avons besoin de développer nos industries pour satisfaire les besoins essentiels de la vie mais aussi pour donner du travail aux jeunes et aux futures générations. Créer de nouveaux emplois, c'est augmenter la richesse dans notre pays (le PIB), donc c'est relancer l'économie et la consommation des ménages.

Augmenter les salaires contribuera à cette relance. La grille fédérale avec 1700 € comme il sera proposé au 38^{ème} Congrès Fédéral au coefficient 130 doit être une revendication que les jeunes doivent porter avec la reconnaissance des diplômes pour avoir droit à un logement décent, à une vie décente. Les jeunes doivent comme les anciens s'organiser pour lutter. Un Collectif Fédéral Jeunes renforcé permettrait une meilleure approche de leurs besoins et revendications. Il nous permettrait aussi de regrouper un plus grand nombre de jeunes de nos industries.

Voilà, chers (es) camarades, les réformes de la droite et du MEDEF, sans oublier la négociation sur les IRP que le gouvernement veut faire passer en institutionnalisant le syndicalisme et en réduisant les institutions représentatives « à une peau de chagrin » avec une seule instance. Il rêve d'un syndicalisme, comme en Allemagne, où il n'existerait plus qu'un interlocuteur basé sur la masse des salariés. Si certains dans la CGT croient que la lutte de classe est dépassée : le patronat et le gouvernement eux ne s'y trompent pas.

Et la place des jeunes dans tout cela ? Les jeunes sont-ils à part des autres salariés ? Non, mais simplement les jeunes ont besoin que le syndicat porte des revendications spécifiques envers eux. Les jeunes entrent sur le marché du travail dans un contexte de destruction d'emplois, et les étudiants fragilisés par les difficultés de leurs familles.

Le livre vert de Martin HIRSCH ne répond pas aux attentes des jeunes. Il renforce l'alternance sous toutes ses formes. Les entreprises ne manqueront pas de saisir l'aubaine, y compris à l'égard de nouveaux diplômés.

La jeunesse a besoin surtout de vrais emplois, rémunérés comme tels et à contrario ils sont obligés d'accepter des emplois précaires ou ne correspondant pas à leurs qualifications et subissent un bzu-tage social de plus en plus long lors de leur entrée dans la vie active.

Les jeunes ne restent pas sans réaction pour autant. Depuis plusieurs années, ils se sont mobilisés quasiment en permanence dans les lycées, et les universités.

Le niveau de tension entre les jeunes et le reste de la société se nourrit de difficultés auxquelles personne ne répond. Les raisons qui ont conduit au CPE sont toujours là : conditions d'étude, d'insertion professionnelle, et d'emploi.

La situation des jeunes n'a pas été aussi grave depuis longtemps : pas d'emploi, y compris qualifié ; pas même de stage, ne serait-ce qu'en apprentissage ; pas de mesures gouvernementales susceptibles de les aider à sortir de ce « sas » de précarité de plus en plus long, entre la sortie du système scolaire et l'accès à un emploi stable rémunéré en fonction de leurs qualifications et des responsabilités.

Mais soyons clairs, les jeunes en masse désertent le syndicalisme. Indéniablement la jeunesse actuelle fait preuve d'un souci éthique de solidarité et n'est pas dénuée de capacité d'indignation et de mobilisation, notamment sur les questions de précarité : stages, logements. Mais on constate, qu'elle s'exprime souvent dans d'autres cadres que ceux proposés par les organisations syndicales ou politiques.

Ils sont nombreux à leur préférer des structures à géométrie variable, qui n'ont pas forcément vocation à durer, et qui peuvent tout autant se dissoudre ou se reconstruire sur d'autres thématiques, en fonction des besoins et des engagements ponctuels de chacun.

Du point de vue du rapport au syndicalisme traditionnel, ces pratiques résultent du manque de transmission générationnelle d'une certaine culture militante, de crise du syndicalisme et des idéologies.

La génération actuelle, profondément marquée par la précarité et le manque de perspectives, ne s'inscrit pas dans le même rapport du temps et ne se projette pas de la même façon sur le long terme.

Les jeunes ont le sentiment d'être dans l'urgence et toujours dans le présent, ce qui rend leurs engagements volatils et leur fidélité à une organisation incertaine.

Ils rejettent toute professionnalisation du syndicalisme et toute forme d'organisation institutionnalisée.

Il y a des freins réels à l'engagement, mais aussi une vraie recherche d'efficacité sur le long terme.

Les jeunes ont besoin de résultats concrets et rapides mais aussi de s'engager pour changer la donne et changer la vie, et les syndicats bénéficient d'un certain capital de sympathie, même s'ils doivent faire la preuve de leur utilité à leurs yeux.

Il n'est pas question d'opposer les anciens aux jeunes, mais de travailler ensemble pour que les anciens intègrent les jeunes dans l'activité du syndicat et dans les responsabilités.

Nous sommes en plein dans la préparation de notre 38^{ème} Congrès Fédéral, et les jeunes avec le document que le CFJ a préparé et les débats qui vont suivre, ce

sera un document qui sera enrichi et qui méritera un débat avec tous les syndicats de la FNIC lors du Congrès Fédéral.

Je vous invite donc à prendre toute votre place et à en débattre dans vos syndicats pour une participation massive des jeunes à ce Congrès.

La FNIC-CGT reste très attentive aux besoins des jeunes et à leur place dans le militantisme : la tenue de cette Conférence en est la démonstration.

L'avenir du syndicalisme CGT passera par une prise en compte des jeunes plus importante dans nos syndicats et dans le CFJ (Collectif Fédéral des Jeunes). Je vous invite également à vous emparer du document d'orientation de notre Fédération pour l'enrichir. Les jeunes ont toute leur place dans le fonctionnement de notre Fédération et toutes les candidatures à la Direction Fédérale ou dans les Collectifs Fédéraux seront les bienvenues, après avoir été débattues dans les syndicats et présentées par le syndicat.

Pour finir, et j'espère ne pas avoir été trop long, j'aborderai la journée d'action interprofessionnelle sur les retraites du 24 juin 2010.

Les jeunes doivent s'inscrire dans cette journée de grèves et de manifestations : Portons haut et fort notre attachement à notre système par répartition pour les retraites. Affichons nos couleurs, drapeaux FNIC, tee-shirt jeunes, autocollants etc....Regardons autour de nous d'autres jeunes que nous connaissons, donnons leur rendez vous pendant les manifestations et groupons-nous ensemble, les Jeunes : faisons nous voir !

Le 27 mai 2010 a été plus fort que le 23 mars mais cela reste encore bien insuffisant pour faire fléchir gouvernement et patronat. Devant cet enjeu de société, nous devons tous arrêter nos productions le 24 juin (les patrons nous privent d'argent en répartissant la richesse que pour eux, en nous sous payant) alors le 24 juin : privons les d'argent, coupons le robinet, arrêtons le travail, et manifestons ensemble.

Je vous invite donc maintenant au débat.

THEME 1.

Place des jeunes dans la société et l'entreprise.

- Les jeunes, la crise et la mondialisation
- Le devenir industriel
- Les jeunes face aux réformes Sarkozy.

Face au système capitaliste, comment s'organise la jeunesse ?

Il faut remonter à la source de notre éducation ; une bataille qu'on ne livre pas, est perdue d'avance. Lors de notre parcours scolaire, plusieurs messages sont assenés à notre subconscient. Qui n'a pas entendu dire : « de toute façon il faut être le plus performant » ou « de toute façon le marché de l'emploi est bouché » ou encore « vous n'aurez pas accès à la retraite », de petites phrases insidieuses qui nous mettent dans une préparation psychologique qui nous permet d'entrer sur le marché du travail prêt à être exploités.

Bien content celui qui arrive à décrocher un CDD plutôt que de l'intérim. Ce genre de précarisation a un but, faire baisser le coup de la main d'œuvre, de plus, **si par dessus cela on rajoute « une crise » on arrive avec les chiffres de 2009 : 23 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage en France (+646000 en 2009), alors que les actionnaires ont récolté 242 milliards d'euros tandis que la masse laborieuse de la population a récolté le licenciement ou le chômage partiel. En 2010, alors que la crise est soi-disant finie, la plupart de nos entreprises a emprunté pour financer leurs dividendes, plutôt que d'investir pour notre avenir industriel.**

Si on voulait transformer la France en grand centre de tourisme on ne s'y prendrait pas autrement, nos productions ne sont plus établies en fonction de nos besoins mais en fonction d'intérêts financiers, il est plus rentable d'importer du gasoil plutôt que de modifier notre outil industriel pour augmenter sa production.

Les effectifs de nos industries ont baissé de 50 % en 30 ans à cause de la sacrosainte rentabilité. Pour augmenter cette rentabilité, le capitalisme a plusieurs solutions qui sont toutes là pour faire baisser le coût de l'emploi :

1. le taux de chômage autrement appelé armée industrielle de réserve,
2. la peur des délocalisations,
3. la flexibilité de l'intérim,
4. l'externalisation qui permet de mettre la pression sur ses salariés,
5. l'augmentation des capacités de productions de certaines unités qui permet de fermer d'autres unités similaires diminuant ainsi les frais fixes par rapport aux tonnes produites,
6. les cadeaux fiscaux.

Nicolas Sarkozy, pour ne pas le nommer, a commencé son mandat par la mise en place du bouclier fiscal, serait-il un vassal du capitalisme ?

Après le bouclier fiscal, la réforme de la taxe professionnelle, la baisse de remboursement des médicaments, c'est à dire la Sécurité Sociale, la fusion de l'ANPE et des ASSÉDIC, c'est à dire l'Assurance Chômage, la soumission à cotisations des jours d'accidents du travail, Nicolas et son gouvernement bienveillant aux besoins de la population, s'attaquent à notre système de retraites par répartition. Ne rêvons pas mes camarades, il suit à la lettre le cahier de revendications du MEDEF.

Denis Kessler, ancien numéro 2 du Medef, aujourd'hui Président du groupe Scor (un des plus grands groupes mondiaux de réassurance), membre du Conseil économique et social, de la Commission des comptes de la Nation, il

exerce plusieurs mandats d'administrateurs notamment au sein de BNP Paribas, Bolloré Investissements, Dassault Aviation... a dit en 2009 : « **Le modèle social français est le pur produit du Conseil National de la Résistance. Un compromis entre Gaullistes et Communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie** ».

Les annonces successives des différentes réformes faites par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importances inégales, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité Sociale, paritarisme... La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance.

Voilà ce à quoi nous sommes confrontés, nous, la jeunesse. Ces constats alarmants doivent nous interpeller pour notre avenir car c'est aujourd'hui, que nous construirons le monde de demain, vers quelle société souhaitons-nous nous diriger : celle de quelques nantis du capital qui exploitent le monde ou vers un retour à des valeurs plus CGT qui sont bâties sur la solidarité, l'émancipation et tournées vers l'Homme pour l'Homme ?

Romain DIAZ

THEME 2.

Les problématiques jeunes.

Émancipation et logement ● Conditions de travail, santé et précarité, chômage ● Salaires et reconnaissance des diplômes ● Retraites ● Revendications FNIC CGT.

Nous sommes réunis pour débattre sur différents thèmes qui nous concernent tous sans exception. Pour lutter contre ce rouleau compresseur qui opprime tout particulièrement les jeunes.

En effet, comment trouver son équilibre quand les premiers salaires des jeunes ne dépassent pas le SMIC ou voire inférieurs ? Réussir son envol dans le monde du travail devient insurmontable ! Quand il faut se loger, se déplacer, ou même se nourrir.

La question est :

Comment en sommes-nous arrivés à un tel point de précarité chez les jeunes où parfois même quand ils bossent, ils dorment dans la rue ? Inadmissible quand on sait qu'il n'y a jamais eu autant de milliardaires dans le monde et que ces gens se goinfrent sur notre dos ?

Ce système managérial qui consiste à nous presser comme des citrons, à ne rien reconnaître de nos diplômes, à nous faire travailler dans des conditions souvent indignes de notre époque, est intolérable. Le secteur de la chimie a bien sûr le pompon, car il englobe tous les facteurs de la pénibilité :

- Exposition aux produits cancérigènes,
- Travail décalé,
- Cadences infernales,
- Odeurs etc...

Moi, par exemple qui fait les 3x8, je me vois mal aller jusqu'à 60-65 ans, car quand je vois l'état de nos anciens qui partent en préretraite, je me dis que c'est impossible d'aller plus loin.

Il faut que les jeunes salariés se battent pour une véritable reconnaissance de la pénibilité, reconnaissance en :

- Salaire,
- Repos compensateur,
- Investissement pour adapter l'outil de travail à l'homme et non l'inverse,
- Retraite anticipée, etc...,
- la liste n'est pas exhaustive.

Les jeunes n'ont pour le moment pas d'autres choix que d'accepter ces conditions, puisqu'ils vivent en permanence avec une épée de Damoclès au dessus d'eux et qui s'appelle le chômage. Ce phénomène s'est accéléré avec la soi-disant crise économique car les patrons n'hésitent plus à prendre les jeunes pour des kleenex. Des petits contrats précaires, des CDD, des missions contrats d'interim servent de variables d'ajustement pour optimiser la rentabilité. Mais tout ceci n'est pas une fatalité puisque pour le CPE, ce sont les jeunes qui on fait reculer le gouvernement Villepin !

Le chômage a progressé de 1,8 point en 2009, du jamais vu ! C'est désormais 2,7 millions de chômeurs en France, 10 % de la population. Le chômage a augmenté de 22 % depuis



2007. Autant de recettes en moins pour nos caisses de Sécurité Sociale et de retraite.

Les entreprises multiplient les plans sociaux, mettent les anciens dehors avant la retraite sans les remplacer. Bien entendu, avec les outils de management que l'on connaît, ce sont souvent ceux qui restent qui font le double de boulot pour la même rémunération. En l'occurrence, souvent les jeunes n'osent rien dire de peur de perdre leur emploi. Et ne parlons pas de la retraite, nous les jeunes, si nous laissons faire, soit il faut cotiser plus ou travailler plus longtemps; voire avec moins de pension retraite ou les trois à la fois. Dans le document d'orientation, ils ne parlent que de la remise en cause des 60 ans et de l'augmentation de la durée d'activité, mais de ne surtout pas toucher au reste. Mais tout le monde sait que ce sont des menteurs, ils l'ont déjà largement prouvé. Si l'augmentation de la durée augmente, qui nous dit que dans

5 ans, 10 ans, ou 20 ans, ils ne viendront pas sur les rémunérations ?

Ce gouvernement veut nous vendre le système anglo-saxon. Notre génération n'aura pas les moyens de vivre avec sa pension retraite et sera obligée à 62, 65 ou 70 ans tant qu'on y est, de trouver un petit boulot pour subvenir à ses besoins, les fameux jobs. Comme a dit Ségolène Royale, travailler plus longtemps pour gagner moins. Ce système privilégie en plus les riches, car seuls les riches peuvent épargner.

Cette soi-disant négociation avec les syndicats (certains sont d'accord pour augmenter la durée de cotisations), s'est rapidement inscrite dans un jeu de dupes. Le gouvernement nous impose une réforme déjà décidée depuis longtemps. A grand renfort de chiffres : 16 millions de retraités, un quart de la population, les pensions représentent 279 Mds d'euros, soit 14 % du PIB, etc...

Ce que Eric Woerth et ses sbires oublient de dire, c'est que depuis les années 80, les patrons se sont octroyés 10 % DE PLUS DU PIB. Soit 172 mds d'euros directement dans leurs poches.

A aucun moment, ils n'ont émis la possibilité d'aller chercher l'argent où il est, c'est-à-dire :

- *Taxer les marchés financiers et les banques.*
- *Taxer les stocks -options.*
- *Supprimer le bouclier fiscal.*
- *Supprimer les privilèges des politiques, etc...*

Des alternatives, il y en a et j'en profite pour lancer un appel à la mobilisation pour le 24 juin 2010. Tous dans la rue contre cette réforme des retraites qui va ouvrir une brèche énorme et remettre en cause tout ce pourquoi des gens se sont battus avant nous.

Le projet de loi a été présenté le 15 juin 2010. Comme d'habitude avant les vacances d'été pour être présenté le 13 juin au Parlement et voté en septembre ou octobre. Mais il n'est pas sûr que tout soit dans le projet car beaucoup de

choses peuvent s'insérer dans la loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), ou intervenir par décret.

Le collectif jeunes CGT de la FNIC demande :

- *plus de logements sociaux, l'arrêt des expulsions et le plafonnement des loyers.*
- *la suppression de toutes les exonérations de cotisations patronales.*
- *une vraie revalorisation du SMIC d'environ 300 euros.*
- *la reconnaissance des diplômes.*
- *une vraie reconnaissance de la pénibilité.*
- *ne pas toucher aux 60 ans de départ en retraite.*
- *l'intégration des années d'études et des stages pour le calcul de la retraite.*
- *obliger les embauches en CDI après deux CDD ou contrat d'intérim.*
- *prendre l'argent là où il est pour renflouer les caisses.*
- **Faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail.**

Je finirai sur une petite histoire que vous connaissez peut-être, celle de la grenouille, c'est une expérience qu'a fait un chercheur. Si on jette une grenouille dans de l'eau bouillante, elle bondit et ne meurt pas. Par contre, si on la met dans de l'eau froide puis que l'on fait chauffer l'eau doucement la grenouille est bien, puis commence à s'endormir et quand l'eau frémit, elle meurt ébouillantée et c'est ce qui est en train de se passer en ce moment, si on transposait tout cela dans les années 1980, les gens se révolteraient et ils se sortiraient de cette situation.

Intervention de Romain LEMAITRE.

Les débats :

Un camarade soulève le problème de faire sortir les collègues d'un atelier qui vient de redémarrer, qui a des difficultés et qui vit au jour le jour.

D'autres soulèvent le problème de l'individualisme des syndicats qui, par

exemple privilégient les négociations salaires de leurs entreprises au détriment des paritaires salaires de l'UFIP (branche pétrole).

Si tous les syndicats forts se mobilisaient pour les négociations, ça aiderait les camarades qui n'ont pas de rapport de forces dans leurs entreprises et créerait un rapport de force face au patronat pour les paritaires UFIP.

Romain LEMAITRE : en 1995, COPENOR était quasiment fermé, marcel CROQUEFER, super syndicaliste, a emmené tout le monde dans la bataille et il y a eu un mouvement fort et au final la tendance s'est inversée et ils n'ont pas fermé l'usine et elle est toujours en activité aujourd'hui et des camarades sont présents. Donc, tout est possible, même quand il y a un risque de fermeture de l'entreprise. Il faut se battre, c'est tout.

Jérémy de COPENOR : je suis d'accord avec toi, ce serait mieux si on se battait tous ensemble. Quand on parle d'individualisme, depuis octobre nous sommes avec les camarades de la raffinerie des Flandres.

Intervention de Patrick VANISCOTTE pour l'UFICT :

Alors que les générations précédentes ont connue des diminutions extrêmement sensibles de leur temps de travail, les jeunes, eux, voient leur présence au travail augmentée. Ils sont cependant très attachés à préserver les 35 heures. Si redonner du sens au travail est une réelle volonté elle ne doit pas se réaliser au détriment de leur qualité de vie. Il y a là un enjeu social, un terrain de rencontre avec le syndicalisme, avec la CGT.

Plus de 700 000 jeunes arrivent dans la vie active tous les ans, les 2/3 ont le bac, 40 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Leur arrivée dans le monde du travail se fait aujourd'hui en période de crise économique et ils sont les premiers à payer le prix de cette crise du capitalisme.

L'hyper-rentabilité est devenue un dogme auquel adhèrent toutes les grandes entreprises. Elle entraîne dans cette course au profit l'ensemble du monde du travail, la chasse aux frais fixes est devenue une règle de gestion du personnel. Dans ce contexte, la difficulté pour trouver un premier emploi pour les jeunes diplômés est devenue un véritable parcours du combattant.

Dès leur entrée dans le monde du travail les jeunes se voient enfermés dans un sas de précarité et de non reconnaissance qui peut durer plusieurs années. La galère des stages sous payés, des emplois précaires payés au rabais, des boulots déclassés et mal vécus par le plus grand nombre d'entre vous. Certains entrent ainsi dans une fragilité sociale durable, les jeunes sont priés d'oublier leurs diplômes à l'entrée de l'entreprise, leur savoir, leurs acquis scolaires et universitaires seront quand même utilisés par l'entreprise. Mais quid de leur juste niveau de qualification, quid d'une juste rémunération correspondant à leur niveau de formation ?

Gouvernement et patronat profitent de l'afflux de jeunes diplômés sur le marché du travail et les utilisent sans reconnaître leurs qualifications au regard des grilles conventionnelles.

Après des années d'études, bac +2 et bac + 5, les jeunes arrivent dans le monde du travail et voient leurs formations dévalorisées, ils mettent leurs savoirs acquis après des années d'études au service de l'entreprise qui en échange, leur propose une rémunération au rabais, on assiste même à l'apparition de travail gratuit et en début de carrière, le véritable impôt jeunesse sous forme de travail non rémunéré. Les emplois qualifiés sont sous-rémunérés cette généralisation des bas salaires des jeunes diplômés entraîne une réelle concurrence entre salariés ce qui dégrade considérablement la solidarité au travail.

Les garanties collectives sont mises à mal, les conventions collectives bafouées. En s'attaquant au système de

retraite par répartition, le gouvernement voudrait nous imposer un allongement du nombre d'années de cotisation et une retraite bien au-delà des 60 ans.

Les jeunes entrés dans le monde du travail après leurs années d'études se verront sévèrement pénalisés. L'élévation de la qualification liée aux études génératrices de gains de productivité pour l'ensemble de la société sera alors encore moins reconnue, notamment par l'absence d'une validation des années d'études dans le calcul de la retraite.

Le prix de leurs années d'études sera à payer en fin de carrière par une retraite qu'ils ne pourront prendre que bien après 60 ans. La pyramide des âges vieillissante devient problématique pour bon nombre d'entreprises, elles vont devoir embaucher des jeunes diplômés, et nous devons nous emparer de cette situation pour imposer ces embauches, les capacités de création et d'imagination sont essentielles pour les entreprises. Encore, faut-il les reconnaître et les rémunérer à leur juste prix.

Le dumping social provoqué par la mise en concurrence des jeunes pour des emplois sous payés doit être combattu. La généralisation de la concurrence entre les jeunes diplômés dans la quête d'emplois sous payés doit cesser. Le sens du travail doit être retrouvé. Nous devons nous engager dans des actions qui imposeront au patronat la reconnaissance des diplômes, le respect des conventions collectives.

Les conventions collectives déterminent les coefficients mini en fonction des diplômes ainsi que les calendriers de passage de ces coefficients, elles sont un socle incontournable conquis au fil des luttes. Elles doivent être reconnues, respectées et défendues, trop souvent le patronat a ringardisé ces conquêtes, nous devons les défendre, les faire vivre et les faire évoluer dans l'intérêt des salariés.

Au gouvernement nous devons imposer dans le calcul des retraites la validation des années d'études comme table de

travail, le paiement des stages et une véritable allocation d'autonomie de la jeunesse. Les enjeux de société sont certains : quelle société voulons-nous ? Le dumping social initié par les grandes entreprises doit cesser, l'arrivée des jeunes dans le monde du travail doit permettre aux entreprises de tirer vers le haut l'emploi qualifié, les jeunes ont des attentes et des besoins, **à nous tous ensemble, l'ensemble du monde du travail, de créer ce rapport de forces, de construire et de porter ces revendications spécifiques aux jeunes.** C'est à l'ensemble de la jeunesse qu'il faut donner de l'air et ouvrir de réelles perspectives.

Débats : La bataille va être dure.

Romain DIAZ :

L'UFICT, c'est intéressant, avant, on avait du mal à aller vers cette catégorie de personnel mais maintenant on essaie de toucher ce personnel là. Avec les agents de maîtrise, on a un discours intéressant mais on a encore du mal avec les cadres et les ingénieurs.

Il faudrait peut-être recentrer l'UFICT uniquement sur les cadres et les ingénieurs car les agents de maîtrise se considèrent encore comme des ouvriers. Il faut se dire aussi que chez nous, on a quasiment plus d'ouvrier, ni d'employé, on ne se retrouve qu'avec des techniciens ou des agents de maîtrise, même si leur boulot reste un boulot d'ouvrier, mais l'appellation de l'entreprise c'est pas une appellation d'ouvrier.

Je pense que l'UFICT devrait recentrer son travail sur les ingénieurs et les cadres avec qui on a vraiment du mal à communiquer et à avoir des propositions intéressantes, moi je n'ai pas l'impression de porter quelque chose quand je vais leur parler, enfin c'est mon impression.

On voit également, au moment des élections, il est très difficile de toucher ce personnel. Ce sont souvent des

jeunes embauchés qui n'ont pas envie de s'impliquer, ni même d'ailleurs d'aller voter.

La population cadres, ingénieurs, on ne peut pas les aborder pour un problème comme on aborde un ouvrier. On arrive à leur parler qu'enfermé dans leur bureau après 17 h, en arrière de la direction.

Ils ont le double rôle, ils peuvent adhérer à nos idées comme ils peuvent prévenir la direction des conversations qu'ils entretiennent avec les syndicats. Il faut en tenir compte.

Camarade de SANOFI :

Nous, sur un problème de temps de travail, on a fait une expertise au départ pour le personnel non cadre et qu'on a étendu au personnel cadre qui est au forfait jour et les cadres sont venus voir le camarade de CIDECOS et, des personnes qui ne parlaient jamais, ont expliqué les problèmes qu'ils rencontraient au quotidien et je pense que l'on a bien fait et que cela va apporter quelque chose au syndicat. Cela a embêté la direction que l'on défende les cadres.

Carlos MOREIRA :

Dans le débat que l'on a aujourd'hui, la question qui est posée, c'est comment la CGT va rayonner sur l'ensemble du corps social qui est composé dans nos entreprises ? Hier, des camarades disaient qu'on est au milieu d'une guerre idéologique. On sait que le patronat cherche lui à diviser les salariés et à opposer les différentes catégories de personnel dans nos entreprises. Rien que par l'habillement déjà où l'ouvrier porte la cote et le cadre la blouse blanche.

Aujourd'hui, quand on est la CGT de tous, on a intérêt à regarder ne serait-ce que le balayeur, sous-traitant, c'est donc véritablement une bataille idéologique. En lien avec l'UFICT, ce n'est pas une question de boulot. Aujourd'hui, je pense qu'il y a un lien très fort

qui est venu un peu à travers la Conférence c'est la place du salarié, la reconnaissance de ce qu'il fait en terme d'activité.

La grille fédérale est un outil qui est énorme pour justement aller atteindre cette catégorie de personnel.

Pendant des années, l'employeur s'est accaparé un peu comme pour reprendre l'image de Roberto ou l'ingénieur espérait marier la fille du patron.

La grille fédérale offre une reconnaissance des diplômes et des qualifications et un réel déroulement de carrière.

Le problème est soulevé sur l'externalisation de service telle la maintenance. Problème sur la qualité de la communication entre les syndicats. Il faut réveiller les consciences.

Roberto FRANDE :

La période dans laquelle on se trouve aujourd'hui n'est comparable à aucune autre, mais dans le mouvement ouvrier, on a connu aussi des moments difficiles. Prenez la période 45/68. **En 45** on sort de la guerre, le Conseil National de la Résistance, la Sécurité Sociale, un certain nombre d'acquis. **En 48**, des grèves, là, on a envoyé les CRS et à cette époque, il y avait des gardes mobiles avec des répressions féroces : des blessés et des morts dans ces conflits. C'était le licenciement des gaullistes et ça a duré jusqu'en 64. ça veut dire que pendant 20 ans, ça a été difficile.

Pourtant les gars disaient la même chose, ça sert à quoi, je vais me faire virer, je vais en prendre plein la gueule, ils avaient des crédits, ils avaient des difficultés comme vous. C'est les mêmes périodes difficiles.

Puis 64, les mineurs, 3 semaines de grève avec le fait que le gouvernement avait décidé la réquisition et ils ont dit non et on a gagné. Et 68 est venu, je dis pas que les choses se referont mais ces situations difficiles où l'on a l'impression de prêcher dans le désert, de

dire des choses et que les gars s'en foutent, ça passe à côté, c'est pas vrai, ça rentre dans les têtes un jour, on l'a tous connu dans les boîtes, on dit, on dit, on dit et puis un jour il y a un conflit qui part dans un atelier, tu sais pas pourquoi, peut-être parce que c'est sale, parce que c'est un truc alors que ça fait des mois que tu te bats sur les salaires, les classifs et autres et ils parlent sur autre chose. **C'EST PARCE QUE PENDANT DES MOIS TU T'ES BATTU, TU AS SCONTINUÉ DANS LE DÉSERT ET UN JOUR ÇA POUSSE ET ÇA TU NE SAIS PAS QUAND.** 68 on l'a pas vu venir, on l'a su quand on y était mais 6 mois avant, on était incapable de dire, y'a eu des mouvements qui montaient, ça montait des entreprises, pas d'en haut, ce n'était pas la CGT qui disait, c'était les gars dans les boîtes qui se battaient sur les salaires, les conditions de travail, les classifications, enfin tout ce qu'on fait.

Et puis ça a pris, et ça, tu ne peux pas le dire, donc à mon avis, c'est vrai, que c'est difficile de se battre quand des gars nous disent à quoi ça sert mais il faut continuer, on prêche jamais dans le désert, un jour ça pousse. Si on prêche nous dans le désert, là on peut dire que c'est foutu. Si on n'est pas optimiste, quand on n'a pas cette conviction de se battre, là, c'est foutu. Parce que nous on a abandonné. C'est pour ça que les patrons nous convoquent. Ils nous font des réunions et des réunions... pour nous convaincre, que c'est foutu. C'est ça leur truc, parce que si on est convaincu que c'est foutu, là effectivement, c'est foutu !

Aujourd'hui, la machine SARKO s'est attaquée à la retraite, après ça sera la Sécurité Sociale, les congés payés, et ils vont tout nous prendre. Il faut continuer de se battre. COPENOR, a réussi à faire appliquer la grille CGT, alors que quand on l'a présenté aux salariés, beaucoup disaient ça ne passera jamais, vous êtes des fous, vous faites des négociations pour gagner plus et en

même temps moins dur. A force à prêcher, les salariés ont commencé à adhérer et à se battre pour la grille. Donc il faut croire à ce qu'on défend.

Alain REMOIVILLE :

Les jeunes qui sont enthousiastes, c'est souvent des jeunes qui sont dans des syndicats très costauds ou qui ont la foi, et pour ça il n'y a pas 36 solutions, comme l'a dit Roberto, ça dépend aussi des capacités du syndicat et des camarades à résister et ça se construit et c'est pas un hasard si les gros syndicats de la Fédération, les plus puissants sont des syndicats qui sont très collectifs, qui ne restent pas repliés sur eux-mêmes, qui travaillent avec la Fédération, l'UL, l'UD.

On ne résiste pas, si derrière on n'est pas appuyé par un gros syndicat, tous les copains dont je vous parle, on les connaît par les expériences, ce n'est pas non plus un hasard. Je dis qu'ils n'ont pas l'enthousiasme mais il y a aussi derrière des sacrées machines, il n'y a pas 36 solutions si on n'arrive pas à construire des machines syndicales costauds, qui sont capables de contre-carrer des idées dominantes, de s'informer, se former, avoir une pratique collective ensemble, aller au charbon sur le terrain, mais sortir à l'extérieur, bon, tu résistes mais l'enthousiasme dans le charbon ça se construit mais ça met du temps. Après, les camarades qui viennent à la Fédération amènent leurs expériences, mais aussi en prennent et la ramènent dans la boîte.

Jérémy :

Les gros syndicats aujourd'hui sont des syndicats nés de rien avec 2 ou 3 camarades qui avaient la foi.

Roberto FRANDE :

La retraite, la protection sociale, c'est la vie et c'est un enjeu de civilisation. C'est la vie parce que si, à un moment donné, comme c'est venu, on a aucune perspective après la retraite, après se soi-

gner, ça veut dire quoi, ça veut dire qu'on va travailler jusqu'à la mort dans la boîte puis après 1 an ou 2 ans, c'est cuit, donc aucune perspective.

Donc se battre sur une question de société pour que après la période de travail, on puisse profiter d'un certain nombre de choses, d'activités, d'associations, des petits-enfants, des vacances; ça aussi, ça en fait partie et c'est cette bataille, entre autres, qu'on a sur les retraites.

Il existe aujourd'hui, la protection sociale, santé, travail et vieillesse, ça a toujours été depuis des siècles un combat de classes. Rien n'a jamais été toujours acquis ou donné d'une façon quelconque. Il a toujours fallu se battre pour détenir telle ou telle parcelle : parcelle d'avancée sociale. Au début, il y avait ce qu'on appelait de la charité, l'idée c'était de mettre à l'écart de la société tous ceux qui étaient malades, c'était les mises en quarantaine, c'était pour pas contaminer ceux qui étaient en bonne santé ou en moins mauvaise santé si j'ose dire, avec l'idée qu'on pouvait crever. Et puis, par la suite on a mis en place des hospices.

Les hospices étaient pour l'essentiel, pour les personnes qui avaient les moyens d'y être, donc ça limite la population à ceux qui peuvent payer ces hospices. Les premières formes de solidarité sont venues avec le compagnonnage, à travers les risques du métier, quand il y avait un accident de travail qui rendait invalides les gars. La solidarité des compagnons qui était prélevée sur leur salaire faisait en sorte qu'on a essayé de compenser tant bien que mal une chose, pour l'essentiel, malheureusement, les frais d'obsèques, parce que c'était souvent le cas de figure qui se présentait.

Il faut attendre la révolution de 1789 pour que cette question de travail et de santé soit prise en compte dans la constitution de 1793, il y a l'article 31, peu connu, dont personne ne parle, et pour cause puisqu'en définitive il pose le

fondement de ce que devrait être une société pour nous. « La société doit subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en leur assurant les moyens d'existence pour ceux qui sont hors d'état du travail. »

Aujourd'hui, ce texte est toujours valable. On a discuté du chômage, etc..., si on prend les écrits par rapport aux situations qui pouvaient exister dans les débuts du travail au début du 19^{ème} siècle, on parle d'une misère monstrueuse, s'exaspérant au plus fort des crises, occultant la faim, les maladies et la mort auprès de la moitié de la population de Paris. + 500 000 habitants à l'époque (1870) à partir de la commune, un peu avant, puisqu'en 1864, la 1^{ère} internationale qui a essayé d'organiser les salariés sur des bases de classe et à partir de là, de développer la commune, la répression de la commune, et puis derrière la 2^{ème} internationale, un certain nombre de luttes se sont développées dans le pays pour essayer d'améliorer ces conditions, le rapport de forces général qui existait a amené les différents gouvernements à améliorer un certain nombre de choses.

En 1884 la loi Waldeck-Rousseau pour la liberté d'association, je vous rappelle qu'en 1789 la révolution avait interdit aux salariés de s'associer sous prétexte de défendre leurs intérêts, c'est la loi Lepelletier. La loi de 1884 revient en arrière par rapport à ça. Septembre la création de la CGT.

En 1890 la première loi sur les accidents de travail, c'est une loi qui reconnaît la responsabilité de l'employeur dans l'accident du travail, mais il paye et il considère qu'à ce moment là tout est réglé. Vous avez eu un accident, je vous donne une indemnité et le problème est réglé et on ne va pas devant le tribunal. Ce qui est toujours dans la mentalité des patrons, là dessus, ils n'ont pas changé et on retrouvera cette même loi en 1920 pour les maladies professionnelles, avec toujours le même raisonnement, c'est à la responsabilité patronale

de faire, indemnisation qui essaye de compenser le préjudice apporté au salarié.

En 1980 1^{ère} loi sur les retraites ouvrières qui aboutira en 1910, entre temps 1907, au congrès de la CGT, la Confédération a voté à une très large majorité la répartition, pas la capitalisation. Il y avait le débat capitalisation/répartition. La CGT a voté la répartition et c'est un débat qui va continuer jusqu'en 1910. Le projet de loi dont on parle tant, c'est une retraite par capitalisation et que même il y a un certain nombre de députés connus dont Jaurès, c'est à moindre mal, et on essaiera de faire évoluer là-dessus. La CGT a été opposée à cela, en disant non, on ne veut pas rentrer dans ce système, on va cotiser et l'argent restera dans les caisses patronales.

En 1928, loi sur les assurances sociales, 1930 l'assurance vieillesse par capitalisation, c'est celle qui se met en place.

En 1946, loi sur la Sécurité Sociale, telle qu'on la connaît avec le salaire socialisé qui est mise en place. Pour le patronat, la législation sociale, ça c'est une citation « *comme la législation du travail ce sont des atteintes à la liberté d'entreprise, plus encore à l'autorité du chef d'entreprise, ce bouclier après l'autorité des chefs de famille de l'ordre libéral* » c'est toute la philosophie patronale. Quand PARISOT la patronne du MEDEF dit qu'elle réclame l'allègement du Code du travail, car c'est une atteinte à la liberté d'entreprendre, c'est la même chose. Toutes les législations sont des atteintes à la liberté d'entreprise. Donc, entre grosso modo 1900, et 2010, sur le fond, rien à changer, on reste toujours sur le même discours. Et pour déployer ça, le patronat a mis en place un certain nombre d'œuvres sociales. Donc on est passé d'un système de solidarité ouvrière prélevée sur les salaires avec la mise en place de mutuelle, d'une façon différente selon les corps de métiers à un premier système gouvernemental de capitalisation pour arriver en 1946 à la

mise en place de la Protection Sociale que nous connaissons obligatoire qui s'est peu à peu étendue à tous les salariés. Au début, seuls les ouvriers et les techniciens étaient prévus, puis les ingénieurs avec l'AGIRC sont rentrés dedans, puis les paysans, puis la profession libérale..... Ca s'est étendu à l'ensemble du monde du travail. La mise en place de la Sécurité Sociale, c'est la résistance qui a fait ça. Elle a bien sûr, quand elle s'est réunie pour mettre en place le plan d'action de la résistance, la 1^{ère} préoccupation, c'était la lutte contre l'ennemi et la libération de la France, des mesures ont été prises, la 2^{ème}, c'était pour après donc avoir un projet économique et sociale qui concernait l'ensemble. C'est là où il y a eu toutes les nationalisations, les banques, la SNCF, EDF/GDF etc..... Et c'est, en ce qui nous concerne, ce qu'on a traité aujourd'hui. Car ça voudrait le coup de le dire : le programme du CNR est un document complet sur une question de société. Il exprime l'ensemble des questions sur la Protection Sociale. Le CNR était composé des partis politiques qui étaient dans la résistance, des organisations sociales, dont la CGT. De par tout est dit l'action immédiate et les mesures pour un plan complet de Sécurité Sociale visant à assurer tous les citoyens.

Les moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec une gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'état pour avoir la garantie de ce dernier dans cette gestion. La retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

4 octobre 1945 mise en place de la Sécurité Sociale par le Ministre du Travail, le communiste Ambroise CROIZAT, (ancien secrétaire général de la métallurgie). Le 2 mai 1946 la loi est adoptée. Entretemps il y a eu des élections législatives qui se traduisent par une victoire énorme du parti de gauche. Ce qui fait que De Gaulle démissionne, Il s'était déjà opposé à un certain nombre de mise en place

comme les Comités d'établissements. L'originalité dans le monde du travail international, c'est que notre Protection Sociale avait une caisse unique divisée en plusieurs branches, ce qui permettait une solidarité entre ces branches, ce que De Gaulle cassera en 1967. A partir du moment où chaque caisse est indépendante, elle doit être à l'équilibre financièrement, ça veut dire qu'on va demander aux salariés de payer de plus en plus. Et quand les caisses seront excédentaires, on baisse la cotisation, où l'on donnera moins d'argent. C'est ce système qui a commencé à être remis en cause par la droite. C'est une gestion paritaire, c'est-à-dire $\frac{3}{4}$ des sièges salariés, $\frac{1}{4}$ patronat, donc majorité aux salariés. Ca aussi, De Gaulle le remettra en cause. Le principe de la répartition, c'est que , que vous versez avec vos cotisations et celles versées par le patronat, est aussitôt reversé aux intéressés, c'est-à-dire que rien n'est mis en banque. En 1953, la première mesure contre les retraites qui ramène l'âge de la retraite à 65 ans.

En 1961, création de l'ARRCO, notre retraite complémentaire. En 1967 disparition des branches et création de 3 caisses et plus d'élection, passage à 50 % salariés, 50 % patrons.

Le patronat prend la direction de la Commission ATMP.

Débats sur les accidents de travail, pression des employeurs sur le salarié pour revenir travailler même blessé :

- 1) 1991 mise en place de la CSG (Rocard).
- 2) 1982 passage de la retraite à taux plein à 60 ans.
- 3) 1985 série de rapports sur les retraites afin de l'affaiblir.
- 4) 1993 Balladur exonération de charges pour les entreprises.

C'est la courbe d'évolution des salaires, vous voyez qu'il y a un décalage qui se fait 8 %, d'accord, là, c'est clair et la courbe en jaune, c'est proportionnellement à la

chute des salaires jusqu'en 2002, en sachant que derrière c'était la même chose, il n'y a pas eu de rattrapage.

Donc là, vous avez l'ensemble des 3

courbes et puis vous avez les chiffres 5 % de PIB c'est 72 milliards d'euros, c'est 10 % du salaire socialisé, c'est 20 % de la protection sociale au point de vue financement. Donc, si on augmente

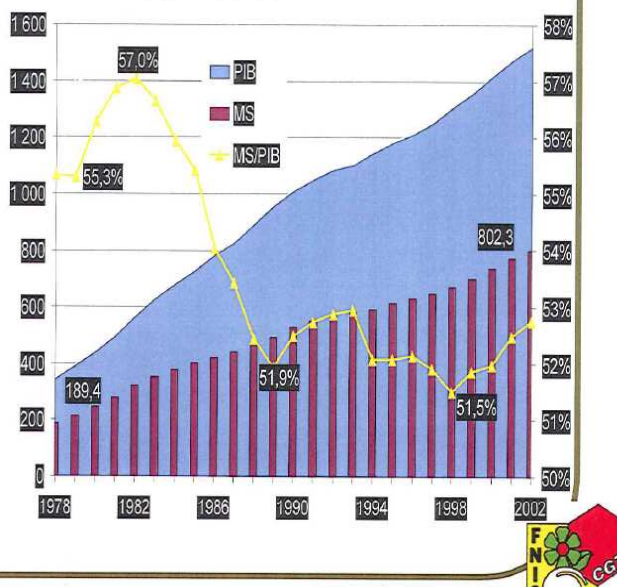
nos salaires de 5 ou 6 %, globalement la masse salariale de la France grosso modo, on fait face au besoin de la Protection Sociale.

Toujours par rapport à ce qu'ils nous racontent, et eux ils sont dans l'idée que ce rapport de 60 % de la masse des salaires doit rester de ce type, voire diminuer, donc il est, pour eux c'est un, un dôme, on ne touche plus à cette répartition. Donc s'il y a besoin de sous, on va les chercher ailleurs, chez les salariés, c'est ce dôme qu'il faut qu'on fasse sauter.

Conférence des jeunes

Partage des richesses produites

- Gains de productivité
 - de 1978 à 2002
 - Pib : 342 à 1520 G€
 - Salaires : 189 à 802 G€
- Partage des richesses : Salaires / Pib
 - 57,0 % en 1982
 - 51,9 % en 1989
- 5 % de Pib, c'est :
 - 76 G€/an,
 - 10 % de salaire socialisé,
 - 20 % de Protection Sociale.



Là, vous avez, l'évolution de la part du PIB toujours la même chose, avec la part des cotisations des salariés 59,17 % ; 99,37 % pour la Protection Sociale et vous voyez en rouge la part des cotisations dites employeur, partie versée par les employeurs, vous vous rendez compte que la part des employeurs a baissé, sur la même période. Donc sur le financement des retraites en 59, les retraites représentaient 5,4 % du PIB, 2010 12 et demi en 2050 d'après le COR 15 %, le COR, c'est l'organisme qui étudie l'évolution des retraites, vous pouvez regarder avec plus de précision parce que les évolutions qu'ils amènent ne sont pas forcément vraies. Donc 15% et si on abroge Balladur et Fillon c'est 18 %.

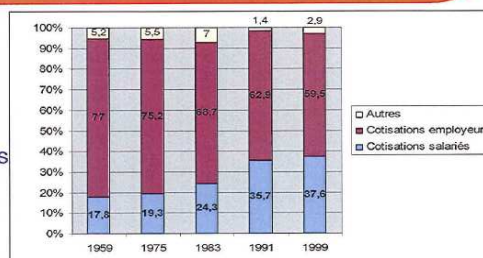
Conférence des jeunes

De 1959 à 1999, la part du PIB consacrée à la protection sociale a presque doublé passant de 16% à 30,8%

Jusqu'au début des années 90, cela est surtout alimenté par l'évolution des cotisations sociales assises sur les salaires ; Depuis, la part des contributions publiques financée par l'impôt s'est accrue

Une évolution majeure : la **baisse significative de la part patronale dans le financement de la protection sociale** (remplacé par l'impôt)

Rappel : le choix d'élever ou de baisser la part salariale ou patronale n'est pas neutre



une hausse des cotisations patronales se traduit par une montée du coût du travail sans répercussion immédiate sur le niveau des salaires directs

Une hausse des cotisations salariales provoque une baisse des salaires nets, sans que le coût salarial total ne s'accroisse

Répartition ou capitalisation :

La répartition : la cotisation versée aux caisses de la protection sociale est immédiatement transformée en prestation sociale. On ne met pas l'argent en banque, sauf le temps de transfert, d'encaisser l'argent, de traiter cette erreur et puis de renvoyer, ça peut demander un mois ou 2, mais, c'est la partie administrative de gestion. Donc c'est reversé automatiquement.

Ce système a marché pendant 60 ans, la preuve qu'on n'a pas besoin de passer par la capitalisation, par les banques pour financer notre Protection Sociale. Si on peut le faire sur la Protection Sociale, on peut le faire sur autre chose, sur tout le reste, je vous rappelle que la Sécurité, la Protection Sociale, c'est 400 milliards d'euros, le budget de l'état c'est 280 milliards d'euros, ça veut dire qu'on gère un budget supérieur au budget de l'état.

L'état est en déficit de 8 %, pour la Pro-

tection Sociale le déficit est de 5 %, ils peuvent toujours donner des leçons. On est capable de gérer cette Protection Sociale, parce que 3 quarts des administrateurs étaient des administrateurs salariés.

Aussi il faut réfléchir, parce que quand on dit qu'on veut nationaliser et changer un certain nombre de trucs, on en a les capacités, la preuve avec la protection sociale, c'est un des premiers budgets de la France, au point de vue masse.

Donc, on a les capacités de le faire. Ils veulent casser tout cela.

Les retraites solidaires par répartition, c'est les cotisations des actifs, elles sont versées pour le financement des pensions aux retraités, on a pris que cet exemple, mais il y a la maladie, il y a le reste, et d'un autre côté ce sont les trimestres qui vous sont comptabilisés pour quand vous partirez en retraite.

La capitalisation : c'est chacun pour

soi, vous versez de l'argent dans une banque, à une assurance ou à n'importe quoi, et puis chacun verse selon la proportion de son salaire, ses possibilités etc....

Quand vous arrivez en bout de vie, et bien, vous récupérez ce que vous avez versé. Donc c'est soumis aux aléas financiers, puisque les banques vont travailler avec cet argent, en période de crise, on l'a bien vu. Et puis c'est la bourse, là dessus on a quelques difficultés. On va voir les courbes, le rendement des fonds de pension en 2008 était à 23 %, cela veut dire que si quelqu'un voulait récupérer en 2008, les fonds de pension enfin les retraites qu'ils avaient versé pendant 40 ans, ils perdaient 23 %.

Si vous allez à la capitalisation, vous êtes sûrs du résultat, mais malheureusement, vous savez ce que vous allez verser mais vous ne savez pas ce que vous allez récupérer.

Conférence des jeunes

Nos revendications.

- **Retraite = choix de société**

Droit d'exister en dehors du travail, de l'entreprise.

- **Convaincre -> la bataille des idées.**

- **Lutter > reconquête sociale.**



THEME 3.

Place des jeunes dans les syndicats.

- Nouveaux syndiqués et leur accueil
- Formation syndicale et militantisme
- Prise de fonction et pouvoir de décider
- Collectifs jeunes
- Présence et implication des jeunes dans les structures et les organisations.

Jérôme DHAINAUT :

1. Place des jeunes dans les syndicats :

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes arrivent dans les entreprises en pensant que nos avantages sociaux tels que les congés payés et la Sécurité Sociale sont arrivés simplement, ils ignorent l'ampleur des luttes qui ont été menées pour les obtenir et cela malgré leur remise en cause sans cesse par les patrons et les gouvernements successifs.

C'est le militantisme qui a insufflé un rapport de forces assez important pour faire aboutir nos revendications. Ce rapport de forces qui est né, de l'implication des salariés dans le syndicalisme, mais de nos jours ce rapport s'essouffle suite à la régression du pourcentage de syndiqués, dû au manque d'implication des jeunes dans le syndicat, par rapport aux pressions faites par le patronat et au non remplacement des anciens de nos syndicats qui partent en retraite. En 2009, seuls 3 % des syndiqués avaient moins de 26 ans.

2. Nouveaux syndiqués et leur accueil :

Depuis notre entrée dans le milieu scolaire, nous avons été formatés. Le sys-

tème scolaire institué par l'état nous prépare inconsciemment à l'individualisme, méthodes des patrons pour isoler les salariés les uns des autres afin d'éviter le renouvellement et l'évolution des syndicats dans les entreprises.

L'histoire sociale est absente des programmes scolaires, cela dans l'unique but de cacher l'impact du syndicalisme, et du militantisme aux jeunes. Celui-ci gêne la politique capitaliste menée tambour battant par les entreprises et l'état, afin de maintenir les profits. C'est pourquoi, il faut se syndiquer et développer le syndicalisme dans nos entreprises. Pour cela, nos syndicats doivent être au plus proche des salariés, afin que chaque syndicat soit un espace d'ouverture et de mise en commun contre les attaques patronales envers nos acquis et nos droits. Le jeune peut à tout moment ouvrir la porte du syndicat ou trouver un syndiqué, qui répondra à ses attentes. C'est pourquoi le syndicat doit développer un outil d'accueil pour des jeunes.

3. Formation syndicale et militantisme :

Il faut vous former afin de mieux comprendre le système capitaliste que vous combattez et acquérir les armes nécessaires pour combattre la politique patro-

nale et développer l'aspect militantiste, afin de défendre nos acquis et de les faire évoluer.

C'est pourquoi le Code du travail n'apporte que très peu de moyens pour favoriser la formation syndicale et il est sans cesse remis en cause. Beaucoup d'entreprises reviennent sur les accords du droit syndical, plus favorable que le Code du travail pour la formation syndicale, ceux-ci afin de nous mettre en difficulté pour nous former, nous développer et affirmer notre militantisme, ce qu'il nous faut combattre avec force. Le militantisme est le premier pas à faire pour prendre des responsabilités dans vos syndicats, afin que vous puissiez apporter votre contribution aux droits des jeunes dans vos entreprises.

Notre Fédération a développé plusieurs formations, telles les stages de base, C.E., CHSCT..... Tout ceci afin de vous permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à la prise de responsabilités dans votre syndicat et dans les ins-



tances représentatives qui sont vos outils pour défendre nos droits et développer vos propres réflexions.

4. Prise de responsabilité et pouvoir de décider :

Les instances de nos syndicats manquent de jeunes, certes quelques syndicats sont encore réticents à laisser la place aux jeunes. Ce qui empêche d'assurer la bonne continuité de nos syndicats.

Nous vous rappelons que les Instances Représentatives du Personnel (IRP) sont les outils du syndicat pour défendre les intérêts des salariés, donc les nôtres. Alors, c'est à nous de montrer que nous sommes là, prêts à prendre les armes et à apporter un second souffle à la vie de notre syndicat, mais aussi en intégrant des postes à responsabilité dans nos syndicats et dans les IRP qui permettront le développement

du jeune syndicalisme et surtout le jeune militantisme. Les IRP sont les interlocuteurs du syndicat face à la direction pour défendre nos intérêts et nos droits, qui nous aurons été amenés par les salariés.

5. Présence et implication des jeunes dans les structures et les Orgas :

Cette absence se ressent même dans le collectif jeunes où nous connaissons encore une faible participation par rapport aux 2500 jeunes syndiqués connus dans le Cogitiel de notre Fédération qui comporte 12 branches, mais qui ne sont pas toutes représentées dans le CFJ, actuellement seulement le pétrole, la chimie et la plasturgie, y sont présentes.

Nous vous y attendons afin d'avoir un collectif le plus représentatif de notre

Fédération et que nous puissions travailler sur les problèmes qui résident dans toutes nos branches. Mais aussi, depuis quelques temps, des collectifs jeunes naissent dans les syndicats, ceci bien entendu là où les jeunes s'investissent et militent dans leur syndicat et parce qu'ils ont su prouver l'importance et l'efficacité des jeunes et que le collectif jeune est un outil à part entière du syndicat. Car ils n'ont pas les mêmes problèmes que les anciens, mais également pas la même vision, que le syndicat doit mettre à son profit, et surtout leur envie de luttés qui est la génératrice d'acquis sociaux.

Les jeunes doivent intervenir à tous les niveaux du syndicat, dans les Unions Locales, dans les Unions Départementales et dans notre Fédération. Car, à ce jour, nous sommes encore minoritaires et nos camarades en place ne sont pas éternels, il nous faut donc assurer la relève et développer le jeune syndicalisme, afin d'assurer la continuité de notre CGT.

Les problématiques des jeunes s'accroissent et qui peut mieux les défendre qu'un jeune qui y fait face tous les jours ? Il est temps que les jeunes se prennent en main comme l'ont fait nos camarades qui ont milité pour obtenir nos acquis sociaux, qui sont nés des grandes luttés telles celles de mai 68.

En organisant cette Conférence, nous voulons vous montrer votre utilité et surtout votre pouvoir dans le syndicalisme, en venant à cette Conférence ? Vous avez posé un pied dans le militantisme, vous y mettez le deuxième en vous affirmant, en montrant que les jeunes sont là et qu'ils ont des revendications, en défendant vos acquis et surtout vos droits, pour arrêter de survivre et enfin vivre !



Les débats : Romain LEMAITRE.

Les retraites :

La retraite a été un gros sujet pendant la Conférence. Nous avons parlé des pensions/retraites et je suis intervenu pour parler d'Enron, cette grosse entreprise américaine d'électronique où tous les salariés avaient mis leur argent dans les fonds de pensions. Quand l'entreprise a fait faillite, ils se sont retrouvés avec plus un sous pour leur retraite. C'est un bon sujet, car si on fait comme eux, nous serons à la merci de la finance et du monde Capitaliste.

Le système de financement des retraites, avec l'augmentation de la durée de cotisation, puis la baisse des pensions etc... que les patrons veulent nous faire subir, cela va conduire les gens à chercher des petits boulots (jobs) à la fin de leurs carrières, car la pension retraite ne suffira pas. C'est le système anglo-saxon, une catastrophe

pour la classe ouvrière, où seuls les plus riches s'en sortiront.

Vie dans l'entreprise et conflits :

Nous avons aussi débattu sur les différents conflits dans nos entreprises. La discussion portait un moment sur le conflit de la raffinerie des Flandres à Dunkerque. Un camarade a fait la relation avec les négociations salariales, comme quoi, à chaque fois, nous manquons de mobilisation. J'ai pris le micro pour dire que là, il ne fallait pas tout mélanger et que les négociations sur les salaires sont une chose mais il s'agissait de nos emplois, et ça ne rigole plus, si il n'y a plus d'emploi, c'est catastrophe pour toute la Famille.

La grève pour garder l'activité de raffinage à Flandres a duré une semaine, pour moi, et pour nombre de salariés TOTAL, elle a été éteinte par plus haut. Nous nous sommes arrêtés sur des promesses non tenues. Plusieurs cama-

rades étaient d'accord avec moi. Il s'est passé quelque chose qui a étouffé le mouvement. C'est dommage, car le mouvement commençait à prendre forme.

Divers :

Un camarade est revenu sur la situation de la caissière, en disant qu'elle ne peut pas se battre comme nous et que son salaire est moindre par rapport au nôtre. Je lui ai dit que justement, si nous nous battions, c'est aussi pour elle, car ça fait une opposition face aux patrons. Si on laisse faire, ce sera peut-être pire pour elle. J'ai dit à ceux qui étaient présents à l'assemblée que je les trouvais très pessimistes, l'issue est dans la lutte. Je ne dis pas que cela sera facile (les victoires ne sont jamais faciles à obtenir), mais il faut se réveiller et se battre, c'est aussi une question de conscience. Moi, je me serais battu sans laisser faire !



UN JEUNE FORMÉ EST UN MILITANT ACTIF.

Après la bataille sur les retraites en 2010 dont les jeunes ont pris une part active, il nous faut consolider cet élan et donner les moyens aux jeunes, d'être en possession de tous les arguments pour construire ce syndicalisme CGT de classe et de masse, face à un patronat et un gouvernement de plus en plus arrogants.

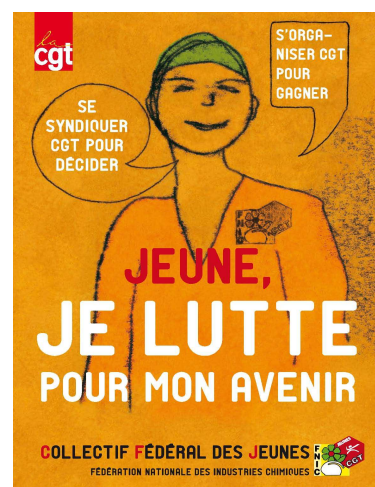
Les jeunes à plus de 40 % ont soutenu ce mouvement sur les retraites et la raison essentielle est qu'ils souhaitent tous bénéficier de la retraite à taux plein à 60 ans avec 37,5 années de cotisations, en y incluant les années d'études.

Donnons leur les moyens de découvrir la CGT, ses orientations, ses revendications et son histoire.

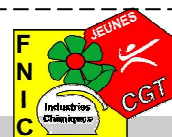
Le CFJ organise du 20 au 24 juin 2011 un stage de formation de niveau 2 à Courcelle, au centre Benoît FRACHON.

Programme :

1. *La CGT, son histoire, ses orientations.*
2. *Les instances représentatives du personnel : les IRP.*
3. *Le syndicat dans la lutte : place des jeunes.*
4. *Les salaires socialisés et les retraites.*
5. *Les revendications de la CGT.*



STAGE DE FORMATION NIVEAU 2



SYNDICAT :

LOCALITE :

Département :

INSCRIT

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Responsabilités syndicales :

**UN JEUNE FORMÉ
EST UN MILITANT**

A retourner à la FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex / Tél. 0148188036 / Fax. 0148188035 / <http://www.fnic.cgt.fr/> / E-

Partenaire



TOURISTRA
Vacances

Partenaire privilégié de l'ANCAV TT

Des vacances pour tous

Générosité

Partage

Loisirs

Animation

Balades

Convivialité

Solidarité



Associations et collectivités,
contactez votre attaché commercial Touristra Vacances :

- Paris : 01 80 98 40 19
- Lyon : 04 72 41 75 31
- Hagondange/Metz : 03 87 71 66 10
- Lille : 03 20 12 13 04

www.touristravacances.com

Pour tous, réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)